

Ecrit par le 14 février 2026

Monteux : un Centre Médical Municipal Transitoire va ouvrir ses portes



Le Centre Médical Municipal Transitoire (CMMT) de Monteux ouvrira ses portes le lundi 2 février. Installé au rez-de-chaussée du bâtiment le Saphir, il a été conçu pour répondre, dans une situation de crise médicale, aux attentes des Montiliens les plus fragiles et rencontrant des difficultés d'accès aux soins. Il a vocation à être transitoire, en attente d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

» Je suis ravie d'intégrer ce nouveau pôle médical transitoire qui est une innovation. Le bâtiment est très bien adapté avec deux cabinets médicaux. Deux autres sont en projet. Il y a bien sûr une salle d'attente,

Ecrit par le 14 février 2026

un accueil et une salle de réunion pour la coordination de l'ensemble des médecins » explique Marielle Lafont, médecin retraité installée à Morières, qui sera la coordinatrice de ce pôle médical. » Emue par les patients qui sont au bord de la route, sans médecin traitant, je reprends du service dans cette belle aventure médicale et humaine. Je voulais proposer à mes collègues médecins un lieu où on soit content d'y venir, avec enthousiasme. Notre énergie est toujours là. On ne peut pas laisser des patients sans médecin. De plus, ce projet innovant va permettre d'alléger la charge de travail des médecins généralistes du secteur ». Cette structure est un tremplin transitoire qui doit permettre de répondre aux besoins médicaux du moment. Les patients n'auront pas toujours le même médecin traitant car les médecins tournent dans la semaine.

Des patients sans médecin traitant

Le CMMT accueillera en priorité des patients sans médecin traitant, résidant à Monteux, et âgées de plus de 65 ans ou reconnus en ALD (Affection longue durée). Le centre n'a pas vocation à prendre en charge les urgences médicales. Le CMMT fonctionnera avec des médecins généralistes vacataires, salariés par la commune. La majorité d'entre eux sont des médecins retraités ayant choisi de poursuivre une activité à temps partiel.

Ecrit par le 14 février 2026



Marielle Lafont, médecin retraitée, reprend du service. Elle assurera le rôle de coordinatrice
 ©Olivier Muselet / L'Echo du Mardi

Un projet de Maison de santé pluridisciplinaire

Depuis de nombreux mois, élus et professionnels de santé montiliens ont travaillé avec l'Agence régionale de Santé (ARS) et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) à la création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) pour favoriser le travail en équipe entre professions médicales et paramédicales. Ce regroupement répond à une double problématique : d'un côté, l'accès aux soins pour les patients est facilité, de l'autre, les soignants bénéficient d'un cadre plus structuré, d'une organisation plus fluide.

Un projet de Maison de santé pluridisciplinaire

Pour concrétiser cela, la commune de Monteux a acheté et rénové un bâtiment, 9 avenue de la Libération. Il appartenait précédemment à Grand Delta Habitat qui l'utilisait en tant que bâtiment administratif. En attendant la labellisation par l'ARS et les dotations et subventions qui vont avec, la Ville

Ecrit par le 14 février 2026

a décidé de mettre en place ce CMMT, pour apporter une solution concrète, car partout en France, à Monteux comme ailleurs, trouver un médecin traitant devient de plus en plus difficile.

Il a été pensé pour offrir des consultations médicales de premier recours, avec une organisation simple et efficace. La commune a recruté huit médecins retraités, salariés par la commune, qui vont se relayer pour assurer des consultations régulières. Par ailleurs, le centre médical a déjà accueilli un nouveau médecin généraliste, en pratique libérale à la mi-janvier.

Ce projet devrait être dupliqué dans d'autres villes qui ont manifesté leur intérêt pour cette innovation unique en région Paca. Des villes se sont déjà manifestées pour connaître les modalités d'organisation de cette initiative.

Ecrit par le 14 février 2026



Ecrit par le 14 février 2026

Le bâtiment a été acquis par la Ville de Monteux à Grand Delta Habitat. Il a été complètement rénové ©Olivier Muselet / L'Echo du Mardi

Une organisation médicale complète

Les consultations de médecine générale sont assurées par 8 médecins généralistes retraités qui ont repris du service en temps partiel en tant que vacataire salarié. D'autres ont fait acte de candidature. Le projet est d'arriver prochainement à 16. En plus des retraités, des contacts ont été noués avec des jeunes médecins désirant exercer leur profession avec le statut de salarié.

Des consultations spécialisées seront aussi progressivement proposées en néphrologie, en cardiologie et endocrinologie-diabétologie. D'autres spécialités pourront venir compléter cela.

La prise de rendez-vous toutes les 15 minutes sera possible soit par téléphone, soit directement sur place auprès du secrétariat.

Ouvert le lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi

Mairie d'Orange : un Bompard peut en cacher un autre

Ecrit par le 14 février 2026



Ceux qui hier avaient enterré la famille du maire d'Orange en sont peut-être pour leurs frais. Certes, la condamnation du fils demeure, il est bel et bien inéligible. En revanche, Jacques Bompard, pourrait lui, selon son avocat, faire campagne pour les Municipales des 15 et 22 mars, car la Cour d'Appel de Nîmes aurait réduit la durée de sa peine d'inéligibilité de 5 ans qui devait arriver à terme très bientôt.

[Fin de la 'dynastie' Bompard à la mairie d'Orange ?](#)

On se souvient que Jacques Bompard avait été condamné en appel, pour « prise illégale d'intérêt » dans une affaire immobilière pour un bien racheté par sa fille et son beau-fils, qui avaient au passage bénéficié d'une plus-value. La peine infligée au maire d'Orange était alors d'un an de prison avec sursis, 30 000€ d'amende et 5 ans d'inéligibilité. Mais la date de cette décision de justice de la Cour d'Appel du Gard est importante, c'était le 25 mars 2021. Donc, à quelques jours près, proche des dates du scrutin des deux

Ecrit par le 14 février 2026

tours des municipales prochaines, les 15 et 22 mars...

[Orange, Jacques Bompard contraint d'abandonner tous ses mandats](#)

Si le cas est avéré et confirmé par les magistrats de Nîmes, le feuilleton des Bompard à la mairie pourrrait connaître un nouvel épisode avec le père qui remplacerait le fils en mars 2026, après que le fils a succédé au père en novembre 2021. Ils ne renoncent pas, ils résistent en famille. Et même si certains Orangeois ont sévèrement jugé la condamnation du fils et du père pour des raisons analogues selon eux, « népotisme et appât du gain », d'autres ont souligné leur action à Orange, « Grâce à eux, la ville est redevenue calme, sûre, attractive, les policiers municipaux la quadrillent jour et nuit ». Jacques Bompard, maire pendant 26 ans entre 1995 et 2021, pourrait jouer les prolongations. Quant à Marie-Claire Bompard, sa femme, maire pendant 12 ans de Bollène, elle y est à nouveau candidate Ligue du Sud aux Municipales 2026, après 6 ans d'opposition.

Andrée Brunetti

Fin de la 'dynastie' Bompard à la mairie d'Orange ?

Ecrit par le 14 février 2026



Après le père contraint à démissionner en 2021, condamnation du fils ce lundi 26 janvier 2026. « Une peine de 5 ans d'Inéligibilité pour détournement de fonds publics avec application immédiate » c'est le jugement crucial du Tribunal de Marseille qui vient de mettre brutalement un terme au mandat de maire de Yann Bompard.

La Maison Bompard, c'est une affaire de famille depuis 1986. C'est cette année-là que Jacques Bompard avait été élu pour la 1ère fois député d'Orange et conseiller régional Front National. Tour à tour passé par le parti frontiste puis par le Mouvement pour la France de Philippe de Villiers, il avait créé son propre parti « La Ligue du Sud » en 2010 et enchaîné mandats locaux et nationaux avant d'être acculé à quitter le pouvoir pour « prise illégale d'intérêt » au bout de 35 ans de vie publique et céder le fauteuil de maire à son fils en novembre 2021.

Même scénario pour Yann Bompard.. Le couperet vient de tomber. Il était suspecté « d'avoir occupé un emploi fictif » comme salarié de la députée RN de la 4ème circonscription de Vaucluse, Marie-France Lorho. Entre novembre 2021 et février 2023, il aurait touché indûment 43 000€ de salaire brut, soit 75 000€ net aux dépens de l'Assemblée Nationale. La Procureure de la République à Marseille, s'était demandée, lors des audiences en décembre dernier, comment il pouvait à la fois occuper son poste de maire d'Orange, celui de Président de la Communauté de Communes du Pays d'Orange, celui de Conseiller Départemental et enfin, même à mi-temps, de collaborateur de la parlementaire. « Il s'agit bel et bien d'enrichissement personnel » avait-elle martelé avant de requérir 2 ans de prison avec sursis, une amende de 40 000€ et 5 ans d'inéligibilité avec exécution provisoire ».

Ecrit par le 14 février 2026



Marie-France Lorho ©www.mariefrancelorho.fr

Lors du procés, il avait évoqué tout le travail qu'il avait accompli pour la députée. Rédaction de discours, courriers, mails, veille médiatique sur internet et surtout relationnel. et avait conclu « J'ai ma conscience pour moi ».

Fin de partie pour le bastion des Bompard à Orange. A moins de 50 jours des Municipales, les cartes sont rebattues dans La Cité des Princes . Puisqu'on apprend lors du même jugement que la députée RN Marie-France Lorho employeur de Yann Bompard, est condamnée à 18 mois de prison avec sursis, 5 ans d'inéligibilité et 10 000 € d'amende. Elle ne peut donc pas rester candidate aux municipales des 15 et 22 mars à Orange sur la liste RN. En revanche, elle peut conserver jusqu'à son terme son mandat de députée.

Ecrit par le 14 février 2026



©Ville d'Orange

Andrée Brunetti

Saint-Didier : Gilles Vève annonce sa candidature aux municipales

Ecrit par le 14 février 2026



Gilles Vève et son équipe d'élus municipaux avaient convié le samedi 17 janvier l'ensemble des habitants du village de Saint-Didier à la traditionnelle cérémonie des vœux à la Salle des fêtes. Ce fut l'occasion pour le premier magistrat d'annoncer sa candidature aux élections municipales de mars prochain, pour un quatrième mandat.

Gilles Vève a commencé son intervention à la population sur le contexte géopolitique très compliqué de ce début d'année 2026, avec un affaiblissement de l'Europe et une montée de trois puissances mondiales, les États-Unis, la Chine et la Russie. « Cette cérémonie de vœux permet de partager ensemble un moment d'échange et de convivialité dans notre village qui se caractérise par une bonne qualité de vie. »

Le maire a ensuite remercié l'ensemble des commerçants qui répondent toujours présents aux sollicitations de la mairie et assure une dynamique permanente tout au long de l'année. Les bénévoles associatifs, indispensables à la bonne dynamique de la vie du village, ont également été mis en avant, autour des activités cultuelles, solidaires, cognitives, sportives, culturelles et artistiques comme la Bibliothèque du village qui a fêté ses 75ans en 2025, le Tennis club, le club des Mollets pétillants qui organise chaque année le renommé trail en octobre avec 600 participants en 2025 ou encore le Comité des fêtes qui a mis en place une soirée Téléthon en décembre dernier ayant rapporté pas moins de 5600 €. Sans oublier l'équipe féminine du Club de foot Saint Didier-Espérance pernoise qui est arrivé en 16e

Ecrit par le 14 février 2026

de finale de la Coupe de France et a joué contre l'équipe professionnelle du RC Strasbourg, ne s'inclinant que 2 à 0, après un très beau parcours.

Les dépenses du village

« Pour poursuivre sur l'année écoulée, concernant les dépenses, je porte à votre connaissance les investissements significatifs réalisés durant l'année, à savoir » :

-26 000 € pour l'amélioration des routes, les travaux de rénovation des voiries (réseau pluvial, protection des piétons, poteau incendie, barrières notamment)

-23 000 € pour la vidéo protection avec l'installation de nouvelles cameras avenue des Garrigues et chemin du Moulin à l'huile ce qui porte aujourd'hui notre parc de caméras à plus de 35

-15 000 € pour informer le public avec l'installation de 2 bornes tactiles

-22 000 € pour l'éclairage public (rénovations des postes de dessertes et poursuite de la mise en place des leds)

-72 000 € pour installation de 3 ralentisseurs, anti-véhicules bâliers, sur le Cours

-20 000 € pour l'achat d'une balayeuse d'occasion

- 80 000 € pour la réfection de la toiture de l'école

- 36 000 € pour la pose de panneaux photovoltaïques avec une production d'électricité autoconsommée dans les bâtiments communaux de l'école

S'ajoutent à ces réalisations les 2 conventions signées avec la commune de la Roque-sur-Pernes (restaurant scolaire préparation et portage des repas et police pluri-communale)

Une nouvelle salle d'exposition

« Le village est connu et reconnu pour la qualité et la diversité de ses animations. » En 2025, la nouvelle salle des expositions municipale des Bains-douches acquise par la mairie située en haut du Cours a renforcé cela. Enfin, le maire a tenu à remercier Orietta qui perpétue la tradition de la crèche en Provence.

Des projets pour 2026

« Concernant le PLU, lors de la dernière réunion publique, Mr Poulain, l'urbaniste chargé du projet, et moi-même nous vous indiquions que l'État suite à l'avis de la CDPENAF, avait émis un avis défavorable. Nous consommons trop d'espace et de fait notre PLU n'était pas compatible avec la loi Climat et Résilience et notamment la ZAN, Zéro Artificialisation Nette. Ce dossier doit être repris et j'ai aussi entendu les inquiétudes de certains riverains. On va donc retravailler non seulement pour être en phase avec la ZAN mais pour aussi rassurer les riverains. Il y aura bien entendu d'autres réunions publiques pour échanger sur cette nouvelle version. »



Gilles Vève a prononcé les vœux à la population en présence de son équipe municipale. ©Olivier Muselet / L'Echo du Mardi

Ecrit par le 14 février 2026

Trois chantiers à venir

Le Parc du Tinel qui comportera des stationnements paysagers, la rénovation de la salle des fêtes et celle des anciens locaux techniques. Tels sont les trois projets à venir, structurants pour la commune. « Nous avons travaillé en 2025 sur ces 3 dossiers avec des cabinets d'études. Ces derniers ont fait l'objet d'un chiffrage (locaux techniques : 690 500€, salle Polyvalente : 1 287 000€, et le Parc public Tinel : 911 170€). Nous avons délibéré lors du dernier Conseil municipal pour les demandes de subventions avec l'objectif d'obtenir un cofinancement à hauteur d'au-moins 50% sans quoi ces projets ne pourront être réalisés. Ces projets structurants pour Saint-Didier s'inscrivent complètement dans la démarche 'Village d'Avenir' pour laquelle Saint-Didier a été retenu par l'Etat. Les appels d'offre auprès des entreprises vont maintenant être lancés pour démarrer les travaux. »

Le maire (SE) a conclu son discours en annonçant sa candidature aux prochaines élections municipales en conduisant une liste en partie renouvelée. « Les communes sont robustes, elles sont à la fois le rempart mais aussi le dernier refuge », a conclu Gilles Vève.



La salle des fêtes de Saint-Didier était pleine pour l'occasion. ©Olivier Muselet / L'Echo du Mardi

Ecrit par le 14 février 2026

Jean Aillaud, 1er adjoint à la mairie d'Apt, est candidat aux Municipales 2026



Jean Aillaud, 1er adjoint à la mairie d'Apt, a annoncé sa candidature aux élections municipales 2026. Pour le moment, il est face à deux autres candidats : **Céline Celce** et **Christophe Carminati**.

« Apt pour tous, tous pour Apt », tel est le slogan de campagne aux Municipales de Jean Aillaud, 1er adjoint à la mairie d'Apt, en charge de l'Urbanisme, Travaux, Aménagement, Nouveaux projets, et Patrimoine foncier, mais aussi vice-président de la Région Sud en charge de la commission Agriculture, Ruralité, Élevage et Forêt.

Alors que Véronique Arnaud-Deloy, actuelle maire d'Apt a annoncé ne pas vouloir se représenter, son 1er adjoint, lui, qui était aussi le 1er adjoint de Dominique Santoni, maire de la commune de 2015 à 2021, a

Ecrit par le 14 février 2026

annoncé sa candidature, s'appuyant sur « l'expérience, la stabilité et l'efficacité au service des Aptésiens » dont il a pris part ses dix dernières années. Il s'appuie notamment sur les réussites des dernières années pour convaincre les Aptésiens : baisse de la dette de la ville de -3M€ depuis 2015, réhabilitation de la place Jean Jaurès, ou encore la mise en place du service de bus gratuit Mobily en 2021.

« L'heure est venue d'écrire une nouvelle page de l'histoire d'Apt, en s'appuyant sur ce qui a été construit, tout en regardant résolument vers l'avenir », annonce-t-il, soutenu par [Dominique Santoni](#), présidente du Département de Vaucluse, et de [Cédric Maros](#), actuel adjoint délégué à la culture.

Deux autres candidats en lice

En face de Jean Aillaud, deux autres candidats se présentent aux Municipales. Premièrement, Céline Celce, conseillère municipale d'opposition, et sa liste 'Apt Renouveau' représenteront la gauche. Le renouveau démocratique et citoyen est au cœur de sa campagne.

Deuxièmement, Christophe Carminati, aussi conseiller municipal d'opposition, se présente avec sa liste sans étiquette 'Apt à devenir'. Il se base sur un constat : la ville a perdu des habitants. Aux côtés de son équipe, il souhaite inverser la tendance.

Le premier tour se tiendra donc le dimanche 15 mars et le second tour le dimanche 22 mars. Une chose est certaine, la maire sortante ne se représentant pas, la ville d'Apt observera du renouveau, quelque soit le candidat élu.

Le RN et l'UDR main dans la main pour 2026, avant l'union des droites ?

Ecrit par le 14 février 2026



À dix-huit mois des municipales, le Vaucluse devient un laboratoire de la recomposition politique à droite. Le Rassemblement national et l'Union des démocrates pour la République (UDR), fondée par [Éric Ciotti](#), officialisent une alliance locale pour les élections municipales de 2026. Objectif : élargir leur socle électoral et séduire les électeurs déçus des Républicains. À Avignon, où la gauche voudrait continuer de tenir les rênes, la bataille s'annonce plus politique que jamais.

Le ton est donné : « C'est le début d'une collaboration durable entre le RN et l'UDR », annonce [Thierry d'Aigremont](#), conseiller régional RN, qui parle d'un « accord officiel sur des listes communes dans toutes les communes du Vaucluse ».

Une alliance scellée entre deux droites qui veulent peser

Cette alliance, inédite dans le département, entend « marier les forces des deux formations » autour de priorités partagées : sécurité, gestion rigoureuse des finances, défense de la ruralité et du patrimoine. À Avignon, la tête de liste RN, Anne-Sophie Rigault, reconduite pour 2026, intégrera donc des candidats UDR dans sa future équipe. Pour [Joseph Recchia](#), référent départemental UDR84, l'enjeu dépasse le simple calcul électoral : « Nous voulons rassembler les électeurs de droite qui ne se reconnaissent plus dans Les Républicains, devenus Macron-compatibles. » Et de préciser : « Dans le Vaucluse, nous comptons environ 500 membres UDR encartés. Le RN, lui, revendique près de 8 000 sympathisants. »

Le Vaucluse, bastion favorable au RN

Le département du Vaucluse a toujours constitué un terreau fertile pour le vote nationaliste. De Carpentras à Orange, en passant par Cavaillon, le RN y dispose d'un socle solide estimé entre 35 et 45 % selon D'Aigremont : « C'est notre base de départ. Seul, on ne gagne pas, mais avec nos alliés, on peut

Ecrit par le 14 février 2026

franchir un cap.» L'idée d'une droite unifiée séduit : le RN espère ainsi conquérir des communes «plus facilement prenables», selon le conseiller régional, citant Cavaillon comme possible objectif prioritaire. Mais la vraie bataille se jouera à Avignon, où la maire socialiste sortante Cécile Helle (PS) a annoncé qu'elle ne se représenterait pas et n'a pas, non plus, désigné officiellement de dauphin. En 2020, malgré une abstention record due à la pandémie (68 %), elle l'avait emporté au second tour avec 45,6% des voix, loin devant Anne-Sophie Rigaud (30%).

Retour sur dix ans de scrutins contrastés

Pour comprendre la stratégie de la droite locale, il faut remonter à 2014. Cette année-là, le FN (devenu RN) avait frôlé la victoire dès le premier tour : [Philippe Lottiaux](#) obtenait 29,6% des voix, quasiment à égalité avec la socialiste [Cécile Helle](#) (29,5 %). Au second tour, la gauche l'avait finalement emporté avec 47,5% contre 35% pour le FN.

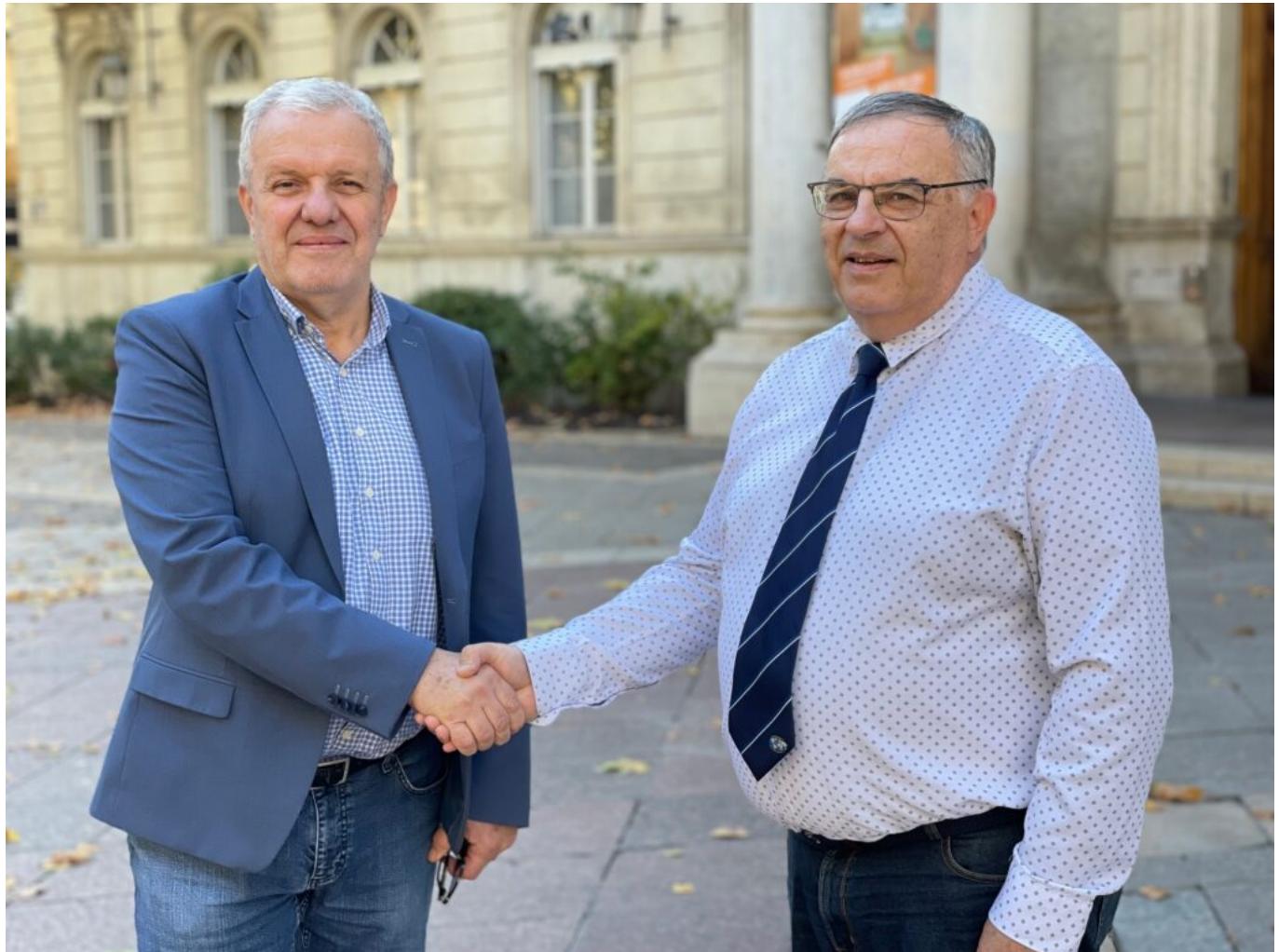
Des élections municipales marquées par la Covid-19

Six ans plus tard, en 2020, dans une ville paralysée par la peur du virus, le RN d'[Anne-Sophie Rigault](#) avait confirmé son implantation en rassemblant plus de 30% des suffrages au second tour, malgré une participation historiquement basse (31,8%). La pandémie avait faussé le jeu électoral : nombre d'électeurs âgés ou fragiles, craignant la contagion, étaient restés chez eux. Aujourd'hui, à l'approche de 2026, le contexte est tout autre : plus de crise sanitaire, mais un climat national marqué par la droitisation du débat public et la montée du RN dans les urnes européennes et législatives.

Une campagne 2026 déjà politisée

Ce nouveau scrutin s'annonce hautement politique. «C'est la première fois qu'une municipale aura lieu à un an seulement de la présidentielle,» souligne Thierry d'Aigremont. «Les candidats nationaux seront déjà en campagne, ce qui entraînera un vote plus politisé que jamais.» Dans ce contexte, l'alliance RN-UDR espère bénéficier d'un effet d'entraînement national. Les deux formations misent sur la dynamique présidentielle pour faire basculer des villes symboliques, dont Avignon, où l'incertitude demeure sur une éventuelle candidature de [Julien Aubert](#) (LR), ancien député du Vaucluse. S'il se lançait, la droite traditionnelle pourrait y jouer sa survie.

Ecrit par le 14 février 2026



Thierry d'Aigremont RN et Joseph Recchia UDR Copyright MMH

Perspectives et inconnues

Reste à savoir si cette union des droites séduira au-delà du cercle des convaincus. Car l'équation locale demeure complexe : entre un électoral populaire historiquement fluctuant et une gauche municipale solidement installée, le pari du «front de droite» pourrait aussi réveiller des résistances. La question de la participation sera centrale. Après le traumatisme de 2020, les partis savent qu'une victoire se joue désormais autant dans les urnes que dans la capacité à mobiliser un électoral démobilisé.

L'union fait-elle la force ?

À Avignon, le RN et l'UDR parient sur la convergence des droites pour bousculer un paysage figé depuis dix ans. Mais l'histoire électorale locale rappelle une leçon : en 2014 comme en 2020, c'est l'abstention — bien plus que la gauche ou la droite — qui a tranché le scrutin. Si l'alliance RN-UDR parvient à ramener aux urnes ceux qui s'étaient détournés de la politique, alors, oui, la partie pourrait être relancée. Et puis, le plan Faubourg, continuant d'exaspérer les avignonnais, le dernier mandat de Cécile

Ecrit par le 14 février 2026

Helle, pourrait bien faire rebasculer la ville, d'ailleurs, historiquement de droite.

Les huit actuels candidats en lice

Actuellement, les têtes de listes confirmées sont : **Anne-Sophie Rigault** : candidate officielle du Rassemblement National (liste RN) ; **Olivier Galzi** : ancien présentateur TV, sans étiquette Pour 'Avignon 2026' ; **Joël Peyre** : Parti radical de gauche ; **David Fournier**, pour le Parti socialiste ; **Paul-Roger Gontard** pour 'Mouvement confluences citoyennes' ; **Stéphan Fiori** 'Liste Entreprendre pour Avignon', **Benoît Belvalette** pour Place publique et **Mathilde Louvain** pour La France Insoumise.

La candidature suspens

La question de la candidature, aux élections municipales, de **Julien Aubert**, membre Les Républicains, ancien député de la 5^e circonscription de Vaucluse en 2012, réélu en 2017 mais battu en 2022, également ancien Conseiller régional de Paca de 2015 à 2021 reste posée.

En 2020,

lors du 1^{er} tour des élections municipales d'Avignon, pendant la pandémie de la Covid-19 et en plein confinement, sur une population de 91 921 habitants et 55 187 avignonnais inscrits sur les registres électoraux, **Cécile Helle** avec 'Avignon notre cœur, notre force' avait obtenu lors du second tour, 34,46% des votes exprimés avec 6 482 voix ; 'Avignon à cœur' avec **Anne-Sophie Rigault** avait obtenu 21,53% des votes exprimés avec 4 050 voix. 'Avignon écologique sociale et solidaire' avec **Jean-Pierre Cervantès** avait obtenu 15,56% des voix avec 2 627 voix.

Lors du second tour, **Cécile Helle** avait réuni 7 844 voix, soit 14,18% des inscrits pour 45,62% des votes exprimés. **Anne-Sophie Rigault** en avait réuni 5 169 soit 9,34% des inscrits et soit 30,06% des suffrages exprimés. Enfin, **Jean-Pierre Cervantès** avait séduit **2 629** votants soit, 4,75% des inscrits, soit 15,29% des votes exprimés.

Il y avait, alors, **55 285 inscrits** dont 37 668 abstentions soit 68,13% des inscrits. Les votants étaient au nombre de 17 617 soit 31,87% des inscrits. 424 votes blancs et nuls étaient dénombrés.

En 2014,

au 1^{er} tour des élections **Philippe Lottiaux** 'd'Avignon Bleu Marine' avait obtenu 29,63% soit 9 012 voix et **Cécile Helle** de 'Réinventons Avignon' 29,54% avec 8 985 voix. **Bernard Chaussegros**, sans étiquette, pour 'Ensemble Avignon' avait obtenu 20,91% de votes avec 6 359 voix.

Sur **54 953 inscrits** 57,16% avaient voté soit 31 409 personnes ; 42,84% s'étaient abstenus soit 23 544 et 55,34% votes avaient été exprimés soit 30 412.

Au second tour de ces élections de 2014, **Cécile Helle** avait obtenu 47,48% avec 16 578 voix ; **Philippe Lottiaux** avait obtenu 35,02% avec 12 230 voix et **Bernard Chaussegros** 17,5% avec 6 111 voix. Les votes blancs ou nuls étaient de 2,84% avec 1 022 voix.

Sur **54 958 inscrits** 65,4% avaient voté ; 34,6% s'étaient abstenus soit 19 017 ; et 63,54% s'étaient exprimés soit 34 919.

Mireille Hurlin

Ecrit par le 14 février 2026

Denis Duchêne, patron des Fines Roches, ne sera pas candidat à Entraigues



« C'est un choix qui a été très difficile à faire. J'ai longuement pesé le pour et le contre. Au terme de six mois de réflexion, d'interrogation, j'ai pensé que je ne pouvais pas tout faire, être présent partout », confie Denis Duchêne d'une voix grave empreinte d'émotion.

Celui qui avait mené la liste 'Nouvelle dynamique pour Entraigues' en 2020 et avait obtenu 36,37% des suffrages face au maire sortant, le communiste Guy Moureau réélu (57,08% des voix) pour un 7^e mandat, ne se représentera pas aux Municipales, les 15 et 22 mars prochains.

« Pendant ces cinq années, avec mon équipe, nous avons défendu avec force la voix de celles et ceux qui nous ont fait confiance. Nous avons représenté une opposition constructive, en menant des débats parfois vifs, mais toujours respectueux. Nous avons également dénoncé certaines dépenses inutiles financées par

Ecrit par le 14 février 2026

nos impôts », écrit Denis Duchêne dans une lettre ouverte adressée aux Entraiguois.

« Je ne serai pas candidat aux prochaines élections municipales de 2026. »

Et il en vient au fait, sans détours. « Aujourd’hui, c’est avec beaucoup d’émotion, et une pointe de tristesse aussi, que je vous écris. Mais ce n’est pas pour vous parler de projets, d’échéances ou de futurs engagements. C’est pour vous confier une décision profondément réfléchie ; je ne serai pas candidat aux prochaines élections municipales de 2026. »

« Cette décision n’a pas été facile à prendre, croyez-le bien. Elle ne s’est pas prise sur un coup de tête, car je mesure l’honneur d’avoir gagné votre confiance, votre écoute et vos espoirs. Et même dans la défaite, en pleine pandémie, je me suis senti porté par ce lien fort qui nous unit : l’amour d’Entraigues. Depuis ce scrutin, nous n’avons jamais déserté le terrain, nous avons poursuivi notre engagement dans les commissions, les conseils municipaux, avec les associations, les échanges privés et publics, mais la vie, vous le savez, suit des chemins inattendus. »

« En 2020, je me suis lancé dans un nouveau défi professionnel en rachetant l'[Hostellerie des Fines Roches](#) à Châteauneuf-du-Pape. En 2025, j’ai poursuivi cette aventure avec l’acquisition de la brasserie [La Mule du Pape](#) en m’associant avec deux amis, cela m’amène à gérer plus de 45 salariés au quotidien. Depuis quelques années, un autre engagement occupe aussi une part importante de mes activités, la CPME (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises) de Vaucluse dont je suis le 1^{er} Vice-Président. Un poste important pour accompagner les entrepreneurs et les commerçants, pour soutenir le tissu économique local, promouvoir l’emploi de proximité. C’est un autre combat, mais il est, lui aussi, profondément tourné vers l’humain. Ces responsabilités m’obligent à reconnaître qu’il me serait impossible de concilier ces engagements professionnels avec un nouveau mandat municipal avec la rigueur et le dévouement que cela impose. »

« Entraigues, c’est une partie de moi et de mon histoire. »

Il poursuit « J’ai choisi de vous en parler maintenant avec franchise, je ne veux pas tricher avec vous. C’est avec conviction que j’ai dénoncé le cumul des mandats et les indemnités du maire en place. Malgré le discours de façade et le bien d’Entraigues, cet homme doit cesser de ‘commander’ cette mairie en 2026, car il est dépassé. Je n’efface rien de mon engagement d’hier, ni de mon amour pour cette commune. Entraigues, c’est une partie de moi et de mon histoire et cela le restera quelles que soient mes nouvelles fonctions. »

Denis Duchêne continue à expliquer sa décision de ne pas se représenter aux municipales. « Je vois tous

Ecrit par le 14 février 2026

les enjeux qui s'annoncent pour notre ville, il y a tant à faire encore, je ne peux m'empêcher de regretter de ne pas être parmi ceux qui, demain, auront à y répondre en 1ère ligne. J'adresse aussi un mot à tous ceux qui m'ont accompagné, soutenu, conseillé, parfois critiqué avec justesse : merci. Tout cela fait vivre la démocratie locale, mon engagement pour Entraigues ne s'éteint pas, il prend une autre forme, moins visible, peut-être moins politique officiellement, mais tout aussi sincère. Je resterai un citoyen vigilant, disponible, soucieux de l'avenir de notre territoire. Je resterai à votre écoute et qui sait ? La vie réserve parfois des surprises... »

Il conclut : « Je mesure la chance que j'ai eue de pouvoir vous représenter, même depuis l'opposition. Je vous ai écrit cette lettre avec sincérité, avec toute ma gratitude, mon respect et mon affection. »

Denis Duchêne, qui a un double engagement professionnel (ce qui est déjà très chronophage puisqu'il emploie 45 salariés) et un 3^e patronal à la CPME où des élections auront lieu, précisément en mars prochain, et il pourrait s'y impliquer davantage. Sans parler de sa vie d'homme, de papa d'une jeune lycéenne de 15 ans. Il a aussi « envie de vivre une belle aventure » avec toutes ses facettes, toutes ses responsabilités.

Municipales 2026 : le gouvernement annonce les dates du scrutin

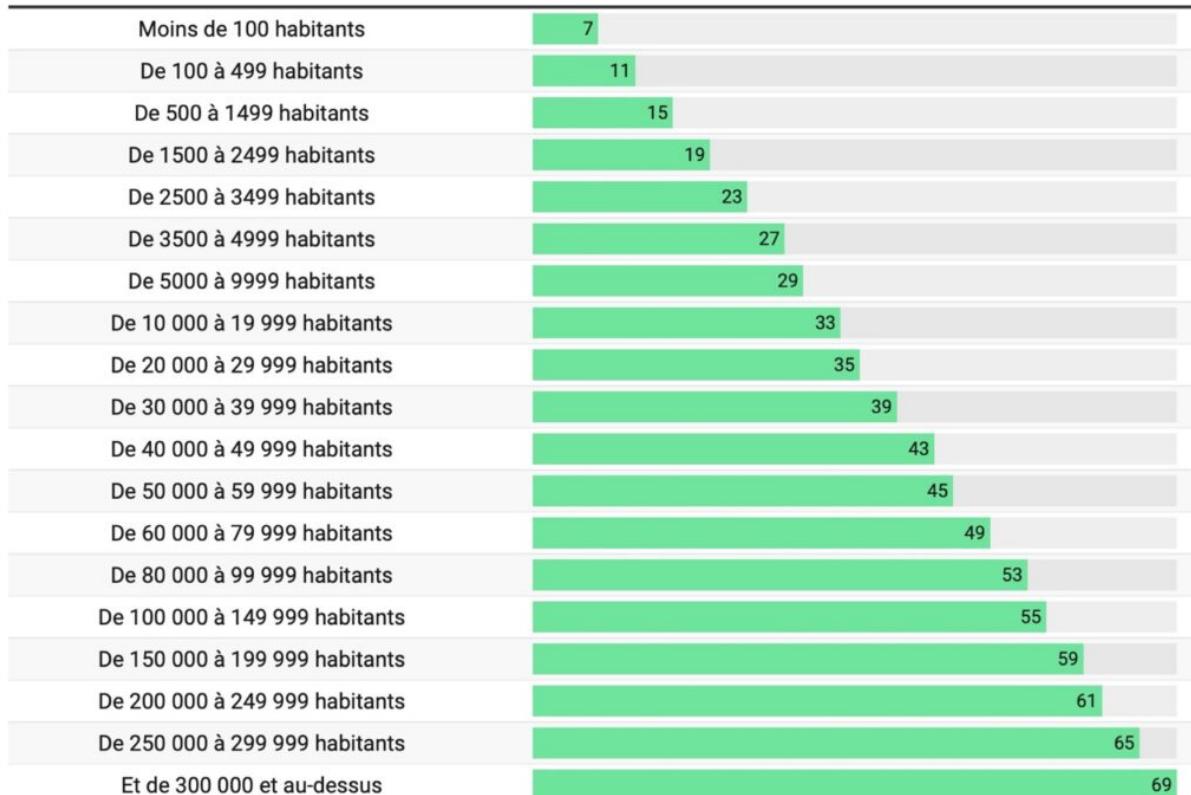
Ecrit par le 14 février 2026



Sophie Primas, porte-parole du gouvernement, a annoncé ce mercredi 27 août, à l'issue du Conseil des ministres, les dates du scrutin des élections municipales de 2026. Le premier tour aura lieu le 15 mars et le second le 22 mars. Les maires et conseillers municipaux seront élus par suffrage universel direct pour 6 ans.

Pour pouvoir voter, il suffit d'avoir au moins 18 ans, d'être de nationalité française ou d'un pays membre de l'Union européenne, d'être inscrit sur les listes électorales, et de jouir de ses droits civils ou politiques.

Ecrit par le 14 février 2026

Population de la commune**Nombre de membres du conseil municipal**

©Vie-publique.fr / DILA

Depuis la loi du 21 mai 2025, le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants est désormais identique à celui dans les communes de 1 000 habitants et plus, c'est-à-dire un scrutin proportionnel de listes à deux tours avec prime majoritaire. Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, la moitié des sièges lui est attribuée, tandis que l'autre moitié est proportionnellement répartie entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% de ces suffrages. Un second tour est organisé si aucune liste n'obtient la majorité absolue, seulement avec les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour. Les candidats ayant obtenu entre 5% et 10% peuvent rejoindre une autre liste.

Cependant, pour les communes de moins de 1 000 habitants, il existe des mesures particulières comme le fait que les listes soient considérées complètes dès lors qu'elles comptent deux candidats de moins que l'effectif théorique du conseil municipal.

[Télécharger](#)

Ecrit par le 14 février 2026

3 en 1 pour Renaud Muselier en déplacement à Courthézon



Il a fait d'une pierre trois coups, le président de la [Région Sud](#) mardi 29 avril après-midi. D'abord visité le site de fabrication de chaussures centenaire Gaston Mille, puis posé la 1ère pierre de la future Maison de Santé et enfin lancé la campagne des Municipales 2026 avec son parti '[Cap sur l'Avenir](#)'.

« Un mouvement 100% Sud, 100% Région, 100% territoire, organisé par bassins de vie qui additionne les savoir-faire, les compétences, les points de vue, les priorités et les identités, voilà ma méthode », explique [Renaud Muselier](#) accompagné de [Bénédicte Martin](#), 1ère vice-présidente de la Région Sud et référente Vaucluse de 'Cap sur l'Avenir' qui parrainera certains candidats vauclusiens aux municipales.

« Prenons notre destin en main, préconise-t-il depuis qu'il a créé ce mouvement en 2022. Nous devons

Ecrit par le 14 février 2026

promouvoir notre magnifique région, nous battre pour nos grands dossiers, rassembler toutes les bonnes volontés, des écologistes raisonnables jusqu'aux gaullistes au sein d'un arc républicain et démocrate. Notre parti a besoin de vous. Redonnons un sens à la vie politique, à la proximité, au militantisme. »

« L'échelon local est celui de l'action. Nous devons nous engager, ici, loin des cercles parisiens, tous ensemble, les chefs d'entreprises, les ouvriers, les agriculteurs, les artistes, les artisans, la société civile, l'union fait la force », a-t-il conclu devant une centaine d'invités, sympathisants, élus, décideurs de Courthézon rassemblés au Domaine Cristia.

[Chez Gaston Mille à Courthézon depuis plus de 100 ans, ça marche](#)

[Renaud Muselier pose la 1ère pierre d'une nouvelle Maison de Santé à Courthézon](#)